

# MARSILLY actu

## Dans ce numéro :

Travaux au cimetière et reprise de 18 concessions abandonnées	2
L'école primaire est réaménagée et achevée	2
Irrigation des terrains de sport	2
Chantiers Jeunes 2024	2
Activités pendant la pause méridienne dans les écoles	2
La musique entre à la Maternelle	2
Voile scolaire	3
Les activités de l'AFR	3
Côte à Coast	3
Le CAM	3
Le Club du Vieux Chêne	3
Les Amis du Livre	3
La BAM	3
Les 24h de la Pelle	4
L'Atelier du Yoga	4
Les Arts de l'Estran	4
La Maison de la Musique MARSILLY-NIEUL	4

## L'Edito du Maire

### Choisir c'est renoncer.

Vous l'entendez désormais tous les jours, l'endettement du pays est tel que nous descendons en dessous de l'Espagne et de l'Italie, et avons le pire d'Europe.

L'Etat se plaint, n'a plus d'argent, mais ne change pas ses politiques pour autant. Il va réduire ses dotations aux communes et leur impose de nouvelles charges cette année, même si certaines charges sociales sont légitimes.

Tout le monde espère de la charité publique une aide, une subvention, un retour d'impôt, une faveur... L'adhésion à l'impôt n'existe plus car l'argent public est galvaudé dans des mesures inflationnistes, coûteuses et inefficaces, ou dans des services publics qui se délitent. Conséquence : chacun espère tirer un marron du feu.

Marsilly n'est pas une île et derrière nos murettes propres il y a quelques tristes situations humaines qui émergent de plus en plus fréquemment. Le recul de l'Etat ou la lenteur de l'administration (4 à 6 mois pour répondre à une « urgence » !), des plannings trop élevés, des frais médicaux non pris en charge pour les tout petits car ils n'ont pas atteint l'âge requis pour y prétendre, des frais de déplacement trop élevés pour accéder au travail, l'absence de protéines de qualité... nous ont amené à nous réinterroger sur le rôle du CCAS et l'utilisation des ressources.

Le règlement du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) doit changer. Celui-ci avait été établi avec compassion pour les seniors privés du traditionnel repas annuel qui les rassemble pour cause de COVID ; or, la distribution de paniers repas a absorbé presque toutes les aides. Elle va donc se réduire par le cœur et la raison, car le cœur doit se tourner vers tout le monde.

Le CCAS aura ainsi un règlement qui lui permettra d'être plus agile pour aider des familles où la nourriture est un fardeau, des jeunes en recherche d'emploi, des cas singuliers et des situations humaines inextricables dignes des 12 travaux d'Astérix. La potion magique n'existe pas hélas mais des arbitrages doivent être rendus. La France, faute de savoir les rendre, en est arrivée à ce qu'elle est.

Bonne lecture,

Le Maire,  
Hervé PINEAU

## MEMO

### Ouverture de la Mairie :

Lundi et jeudi : 9h00 à 17h30  
Mardi : 13h30 à 17h30  
Mercredi : 9h00 à 12h00 -  
14h00 à 17h30  
Vendredi : 9h00 à 17h00  
☎ 05 46 01 30 10  
✉ mairie@marsilly.fr

### Permanence des élus :

Hervé PINEAU, Maire : sur RDV  
Jacques GLENEAUD  
(urbanisme et voirie) sur RDV  
Laureyenne VIAUD-TANQUART  
(vie des écoles) : sur rdv  
Franck COUDRAY  
(bâtiments, réseaux, espaces verts)  
Sur RDV

### Ouverture de l'Agence Postale Communale :

Mardi à samedi : 9h00 à 12h00  
Mercredi après-midi : 15h à 18h00  
☎ 05 46 01 95 04

### Site internet et appli :

www.marsilly.fr  
Illiwap (code marsilly)  
FB : mairie de MARSILLY

Directeur de Publication :  
Hervé PINEAU

Comité de rédaction :  
Elus et associations

Crédits photos :  
Service Municipal et associations

Impression et tirage :  
1 700 exemplaires - Aptprim

## Repas des Aînés

Monsieur le Maire et les membres du CCAS de MARSILLY sont heureux d'inviter les marsellois âgés de 72 ans et plus, à partager un moment de convivialité lors du *Repas des Aînés* le **dimanche 24 novembre à 12h00, salle SIMENON**.

Les personnes intéressées sont invitées à se manifester au plus tard pour le **08 novembre prochain** à l'aide du coupon-réponse ci-dessous à remettre à l'accueil de la Mairie.

Pour nos aînés non véhiculés, un service d'accompagnement sera mis à votre disposition. Vous serez conduit depuis votre domicile et raccompagné à l'heure de votre choix.

✂

**Coupon-réponse à retourner au plus tard le 08 novembre 2024**

M et/ou Mme \_\_\_\_\_

Dates de naissances \_\_\_\_\_ et \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_

Souhaite(nt) :

➤ Participer au repas organisé **dimanche 24 novembre 2024 à 12h00, salle SIMENON**

Nombre de personnes .....

➤ Bénéficier du service de transport.

oui

non





Prochaine réunion  
du Conseil Municipal

**Mardi 22 octobre 2024  
à 19h00**

**Salle du Conseil  
En Mairie**

Retrouvez le  
compte rendu  
sur le site

[www.marsilly.fr](http://www.marsilly.fr)

## Travaux au cimetière et reprise de 18 concessions abandonnées

Les travaux de réaménagement du cimetière ont débuté fin septembre. Trois cheminements en béton bitumeux seront créés afin de desservir les différents secteurs. L'esplanade autour du Monument aux Morts sera également traitée. Enfin, cette opération sera l'occasion de réaliser la réfection du parvis de la salle du Petit Poucet en béton désactivé.

Parallèlement, les allées vont être engazonnées, par la technique de l'hydroseeding (« **ensemencement hydraulique** », en français) consistant en la projection, sur le sol, d'une émulsion d'eau, de graines, d'engrais, de fibres de bois (qui retiennent l'eau) et de fixateurs (pour plaquer la graine au sol), afin de créer rapidement un couvert végétal. L'objectif est de faciliter l'entretien du cimetière, en remplaçant le désherbage fastidieux par 3 à 4 tontes annuelles.

Enfin, au terme d'une procédure longue de plusieurs années, la commune a repris 18 concessions abandonnées : après la réalisation des travaux de remise en état, ces emplacements pourront être de nouveau concédés, ou, à défaut, entretenus par la commune en tant qu'espaces communs.

Il est en effet rappelé que les services municipaux et les particuliers ont l'interdiction formelle d'assurer le désherbage, le nettoyage ou la taille des végétaux sur les espaces concédés ou concernés par une procédure de constat d'abandon en cours.

## L'école primaire est réaménagée et achevée

La dernière semaine d'août fut intense pour réaménager dans les temps l'école élémentaire. Le restaurant scolaire et les classes ont été sur-isolés, les sols refaits, les peintures renovées, l'éclairage amélioré, des points d'eau implantés dans deux classes, du mobilier changé dans deux classes également.

Il reste encore des aménagements qui avancent peu à peu le mercredi : les peintres s'attaquent aux façades de la maternelle qui, si le temps le permet, devraient être reprises à la Toussaint.

Normalement le chauffage devrait être plus confortable. Paradoxe de l'écologie moderne, pour économiser de l'électricité en cas d'oubli d'extinction d'une lampe, l'éclairage est passé en LEDS automatiques mais on ne peut pas les éteindre même par grand soleil ! Ceci sera corrigé mais illustre l'inéptie de textes qui, mis bout à bout, plongent dans l'absurde.

## Chantiers jeunes 2024

Cet été encore, six jeunes participantes ont donné de leur personne lors des chantiers jeunes, pour contribuer à l'embellissement de Marsilly.

Tout au long de la dernière semaine de juillet, elles ont été déployées sur deux chantiers : sous la houlette des bénévoles de l'association « Les 24 heures de la Pelle », Loïsa, Magdalena, Roisin, Macha, Chloé et Orane ont confectionné des bancs, destinés à agrémenter la promenade le long du littoral. Puis, accompagnées de l'artiste Jokolor, elles se sont consacrées à la création et à la peinture d'une fresque sur l'un des pignons de l'école maternelle Jean de La Fontaine.



## Activités pendant la pause méridienne dans les écoles

Grâce au volontarisme des associations locales, l'offre d'activités proposées aux élèves pendant la pause méridienne est encore étendue pour cette nouvelle année scolaire. L'occasion pour les demi-pensionnaires qui le souhaitent de découvrir, en petits groupes, de nouvelles pratiques, avant ou après le déjeuner, dans une totale gratuité pour les familles... avant, pourquoi pas, de prolonger cette initiation par une inscription en club.

	Ecole maternelle	Ecole élémentaire
Lire et Faire Lire	En attente de confirmation	mardi - tout l'année
Judo	jeudi et vendredi	lundi et mardi
Basket		lundi, mardi, vendredi du 2/09 au 4/10
		lundi, mardi, jeudi, vendredi du 7/10 à juillet
Football		jeudi du 5/09 au 3/10
Tai chi chuan		mardi du 8/10 au 17/12
Yoga		jeudi - toute l'année

## La musique entre à l'école maternelle.

La commune étiaie le budget de l'école pour qu'une initiation à la musique par le chant puisse être faite par Catherine Picard et son association Desidela17. Un premier test a eu lieu l'année scolaire passée, le test ayant été accrédité par les professeurs nous ouvrons la porte à de futurs artistes



## Voile scolaire

Les 24 élèves de CM2 de l'école Jean Ferrat participeront à un stage d'initiation à la voile scolaire, du 7 au 11 octobre, à la base nautique d'Angoulins.

Ce stage de 4 jours sera financé par la CDA de La Rochelle, tout comme le transport des élèves. Cette activité intervient dans le cadre d'une prise de compétence supplémentaire de l'intercommunalité, et sera donc proposée chaque année aux CM2 des écoles de l'agglomération volontaires.



## Le coin des Associations

L'Association Familles Rurales de MARSILLY accueille vos enfants !

Créée en 1987, l'Association Familles Rurales de Marsilly gère les services à l'enfance sur le territoire de la commune.

Le conseil d'administration composé de parents adhérents bénévoles est présidé par M Jérémy HATTAIS.

Pour toute inscription, prendre rendez-vous avec la direction au 05 46 01 37 38.

Un entretien de 20 minutes vous permettra de découvrir le fonctionnement des différents services, de récupérer les documents administratifs, de visiter les locaux et de rencontrer l'équipe

L'AFR Marsilly "La maison des Clopibouts" propose :

En période scolaire

Accueil périscolaire  
de 7h30 à 9h00 et de 16h30 à 18h45  
lundi, mardi, jeudi, vendredi

Aide aux devoirs gratuite  
les lundis, mardis et jeudis soir

Accueil de Loisirs Sans Hébergement  
de 7h30 à 18h45 le mercredi

Secteur Jeunes dès le CM2  
de 16h30 à 18h45

lundi, mardi, jeudi, vendredi  
de 14h00 à 18h45 le mercredi

Loisirs Découverte théâtre  
le mardi de 17h00 à 18h00 (7-9 ans)  
le mardi de 18h00 à 19h00 (ados)

Cours de chinois  
le vendredi de 17h00 à 18h00 (CP/CE1)  
le vendredi de 18h15 à 19h00 (CE2/CM2)

Hors période scolaire

Accueil de Loisirs Sans Hébergement  
de 7h30 à 18h45 du lundi au vendredi

Sorties à la journée

Séjours d'été dès 3 ans  
de 3 à 10 jours

Secteur Jeunes  
dès le cm2  
de 9h00 à 18h45 du lundi au vendredi



Association Côte à Coast  
Jumelage avec Baltimore (Irlande)

Cette année, c'était au tour de Marsilly d'accueillir nos amis de Baltimore.

Un groupe d'une vingtaine d'Irlandais nous a rendu visite, du 3 au 6 octobre 2024, profitant ainsi également du Grand Pavois.

Une journée consacrée à La Rochelle avec visite guidée de l'Hôtel de Ville, découverte du marché central, du Vieux Port et du quartier Saint-Nicolas; une autre à l'île de Ré, avec picnic à Saint-Martin de Ré et dégustation pineau-cognac à la coopérative des vigneron de Bois-Plage; une troisième consacrée à Marsilly. Une soirée conviviale a donné l'occasion d'échanger, de chanter, de danser et d'évoquer une visite dans le Comté de Cork en 2025.

L'association a par ailleurs repris ses activités habituelles : conversation anglaise tous les mardis après-midi, chants irlandais tous les quinze jours (le mardi également) et rencontre Get together le premier mercredi de chaque mois.

N'hésitez pas à nous contacter pour tout renseignement au 06 65 55 17 23  
mail : coteacoast17@gmail.com site internet : <http://coteacoast.org>

Rosaleen ARDOUIN, présidente



Le CAM organisera une foire aux jouets et à la puériculture le 27 octobre 2024 salle Simenon de 10h00 à 17h00.

Le traditionnel Marché de Noël aura lieu le 1er décembre 2024, salle Simenon de 9h00 à 18h30.

Inscriptions auprès du CAM.  
05.46.01.24.17



La BAM, bibliothèque ambulante de Marsilly fait sa rentrée elle aussi !  
On peut également la nommer : Bienveillance à Marsilly

Vous vous sentez parfois seul-e ? empêché-e de façon momentanée ou plus pérenne ? Nous pouvons vous porter des livres de la bibliothèque et discuter de vos lectures.

Nous proposons également de venir à votre rencontre pour parler du passé, du présent, de l'avenir, de ce qui vous plaît, de ce qui ne vous plaît pas, du temps qui passe ou qui ne passe pas, de tout et de rien ...ou encore jouer à des jeux de société ou boire du thé ensemble.

Nous pouvons vous servir de relais occasionnel si vous êtes « personne aidante ».

Ce qui nous anime, c'est vous.  
Vous pouvez nous contacter par la mairie  
Anne, Annie, Catherine, Chantal et Florence  
Bénévoles de la BAM



L'avenir de l'association « Club du Vieux Chêne » est suspendu à la candidature d'un nouveau président à échéance de fin

janvier 2025.

D'ici là, après une pause en août, nos activités suivent leur cours :

☞ les jeudis après-midi sur les terrains de pétanque et salle du Petit Poucet,

☞ concours de pétanque le 11 octobre et de belote le 2 novembre, ouverts à tous.

Claude QUATREVAUX, président du club  
Tel : 06 07 55 63 79  
Mail : vieuxchene17@gmail.com



BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE  
"Les Amis du Livre"

En même temps que la rentrée littéraire, notre bibliothèque reprend ses horaires habituels.

Elle a fait son plein de nouveautés et son équipe

attend ses lecteurs dont les 11 familles nouvellement installées à Marsilly. Elles ont choisi de s'inscrire à notre bibliothèque et y sont les bienvenues.

Dans nos projets, à nouveau le concours du Premier roman.  
Bonne lecture à toutes et tous.

LIRE EST UN PLAISIR !



Les 24 et 25 août, ce n'était pas la Ronde de Max Ophüls, mais bien la Ronde des **24H de la Pelle** à Marsilly ! Tout un programme...

Pour la 2<sup>e</sup> édition de cette manifestation, 40 véhicules (automobiles et motos) ont concouru sans excès de vitesse pendant deux jours pour s'approprier le Trophée mis en jeu pour un an.

Autour de notre Association, ce sont une vingtaine de partenaires, les commerçants des Carrelets, les professionnels du Port de la Pelle, ainsi qu'une cinquantaine de bénévoles qui se sont mobilisés pendant ces deux jours pour offrir un spectacle de grande qualité, sous le signe de la convivialité et du partage : plus de 1500 personnes se sont rendues au Port de la Pelle pendant ces deux jours et ont pu en profiter pleinement.

Le dimanche, après le survol du Port de la Pelle par un monoplan Maurane-Saulnier de 1937, la grande parade finale a réuni tous les concurrents rejoints par de nombreux propriétaires de véhicules d'époque : nous avons pu voir défiler des autos des plus grands marques, des sportives, des populaires, des cabriolets, des motos et notamment plusieurs Alpines célébrant les 60 ans de l'A 110.



Des mois de préparation sans relâche par les bénévoles, aussi bien des 24H de la Pelle que d'autres associations, ont ainsi permis de réaliser une manifestation prestigieuse, grâce aux contributions généreuses de nos partenaires et sans aucune participation financière des Collectivités: la commune de Marsilly, 2<sup>e</sup> commune de France labellisée Village d'accueil des Véhicules d'époque, a pu ainsi en bénéficier pour asseoir son rayonnement au sein des communes de la CDA.

Merci à tous et vivement les 23 et 24 août 2025 pour la 3<sup>e</sup> édition.



L'association «**les Arts de l'Estran**» vous accueille à la Salle de l'Atelier située 16 rue de l'ancienne poste à Marsilly.

Au programme, de la couture, des arts graphiques en session libre ou encadrée par deux artistes illustrateurs, Hélène AMROUCHE et Virgile VEYRON-GUILLEMEAUD et du modelage/poterie.

Venez nous rencontrer, la porte est ouverte les :

- ☞ Lundi après-midi : session Couture
- ☞ Mardi matin : session Arts Graphiques ☞ Mardi après-midi : session Modelage / Poterie
- ☞ Mercredi après-midi : session Modelage / Poterie
- ☞ Jeudi matin : session Arts Graphiques ☞ Jeudi après-midi : session Couture

Et puis, pour la deuxième fois, notre partenariat avec la Ligue de Lutte contre le Cancer 17 a été reconduit en 2024.

Cette année, nos couturières ont réalisé des pochettes, des troussees en tissu et des bonnets en jersey qui seront distribués aux patients par la Ligue. Ces objets ont recueilli toute la satisfaction des responsables de la LCC17.

A nouveau, nos couturières sont prêtes à se mobiliser pour confectionner ces objets de bien-être mais également pour utiliser et recycler d'anciens parapluies de l'événement « Octobre rose » pour en faire des dossards et des sacs à dos.

A très bientôt de vous rencontrer.

**Corinne PAPIER, Présidente**

06.45.60.04.35

lesartsdelestranmarsilly@gmail.com



**La Maison de la musique Marsilly-Nieul** sur mer a trouvé un parrain

Le 2 septembre dernier, Jean Marc Desbois, auteur-compositeur-interprète bien connu sur notre territoire et bien au-delà, est devenu officiellement parrain de la Maison de la musique Marsilly-Nieul-sur-mer en présence d'Hervé Pineau, maire de Marsilly et de Marc Maigné, maire de Nieul-sur-mer et Conseiller départemental.

Suite à un stage de chant organisé pour nos élèves de l'atelier « A chacun sa voix » en mai dernier, Jean Marc Desbois était venu offrir à ces derniers un coaching personnalisé. C'est tout naturellement qu'il a accepté de devenir le parrain des deux structures désormais réunies sous le même nom de Maison de la musique Marsilly-Nieul-sur-mer.

Il a même proposé à nos élèves de faire la première partie de son concert « Merci Monsieur Reggiani » qui aura lieu à l'Espace Michel Crépeau, salle Phare du Cordouan, le 26 octobre prochain à 20h. Les places étant limitées nous vous invitons à réserver vos places dès à présent au 06-61-89-40 ou sur la plateforme Hello Asso.

Informations: [www.maisondelamusiquemarsilly.fr](http://www.maisondelamusiquemarsilly.fr)



L'association **L'Atelier du Yoga** a vu le jour en 2016 et permet à ses adhérents de se retrouver

pour pratiquer le yoga dans un lieu convivial à un tarif abordable, afin de renouer avec la sérénité et le bien être bien souvent mis à mal.

Les séances, adaptées à tous les niveaux, se déroulent dans des salles mises à disposition par la mairie de Marsilly à des jours et à des horaires laissant la possibilité de s'adapter à l'emploi du temps de chacun.

- ☞ lundi moyen 18h30
- ☞ mardi doux 10h30 ☞ fluide/sportif 19h30
- ☞ mercredi très doux 10h15 ☞ tous niveaux 19h30
- ☞ jeudi moyen 10h30 ☞ moyen 19h
- ☞ vendredi confirmé 18h30

Les cours sont dispensés par Hélène Ginovart, professeure formée au Hatha yoga, adepte du yoga Iyengar, certifiée Bernadette de Gasquet, certifiée Vinyasa.

Vous êtes **intéressé.es** ? Venez faire une séance d'essai ! Pour cela, contactez Hélène au **06 40 64 37 47**



La Chorale Marselloise «**La Clé des Champs**» a repris joyeusement le chemin de la rentrée ce Mercredi 11 septembre, sous la direction de sa nouvelle Cheffe de Choeur : Astrid DELAUNAY-ANDRE.

Il est encore temps de rejoindre le chœur qui prépare dès à présent, avec enthousiasme et bonne humeur, le Concert de Noël autour d'un conte et de chants traditionnels, le 1er décembre 2024 à 18h30.

Les répétitions ont lieu le mercredi de 18h à 20 h - salle Simenon (hors vacances scolaires)

Pour tous renseignements :

tel : 06 08 46 12 81

mail : [lacledeschants17137@gmail.com](mailto:lacledeschants17137@gmail.com)

Brigitte CHRISTAUD, présidente

